

Brésehan, seigneur de Brésehan (famille disparue à la fin du XV^e siècle ?)

Nous ne disposons que de peu de renseignement sur cette famille.

Le 25 avril 1392, un aveu rendu, par Jean de Ranlieuc dit « Colin », pour l'« herbregement, courtilz, bois, futaie o ses appartenances de Coetlazaff » (sans doute Bois-Nozay) (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1480). Décédé, son héritier est Guillaume, « paroessien de Saint Liphart », qui meurt le 24 juin 1419. À la suite de ce décès, le 10 juillet 1419, un minu est présenté au duc pour ce qui est tenu de lui à foi, hommage et rachat, par Éon de Brésehan, époux de Jeanne Colin, héritière de Guillaume Colin, sur lequel figure l'« herbregement » de Bois(-Nozay) (*ibid.*, B 1480)

En 1479, un minu est présenté au sire de Rieux, à la suite du décès d'Olivier de Brésehan, par Olive de La Crouez, son épouse, tutrice de Marie leur fille (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 38).

En 1490, à la suite du décès de Jean de Brésehan, seigneur dudit lieu, un minu est présenté par maître François de Brésehan, son fils (*ibid.*, E 52, p. 23)

En 1492, Guillaume de La Pommeraye, seigneur de La Pommeraye présente un minu au sire de Rieux, à la suite du décès d'Annette de Brésehan (*ibid.*, E 52, p. 58)

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Brésehan, de », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024